

CONVOCACTION

Date : 20 mars 2025

Affichée le : 20 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le deux avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 28
Votants : 36
Pouvoirs : 8
Absent : 3

Étaient présents : Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - Mme Najat MOUSSATEN - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohammed EL OUSTI - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

0 4 AVR. 2025

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

0 9 AVR. 2025

Absents représentés

Mme SAVAS
M. AÏT MESSAOUD
Mme ELONGUERT
Mme PEREZ
Mme JACQUEMART
Mme M'BAYE
Mme MEHADJI
M. FACCHINI

Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à M. LEMAIRE
Pouvoir à Mme MEUNIER
Pouvoir à M. BROCHOT
Pouvoir à M. KA
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à M. NACHITE
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents non représentés

Mme HAMADOUCH, M. ZAHRAOUI, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Aïssata SOW

37 Associations à caractère sanitaire et social - Subventions de fonctionnement et de projets 2025

■ Rapport de présentation :

Loubina FAZAL, Adjointe

Acteur majeur du vivre ensemble et du lien social, les associations creilloises mènent des actions au quotidien reconnues par les habitants et les pouvoirs publics. En complément des aides en nature (prêt de salle, matériels etc...), la ville de Creil souhaite apporter une aide financière directe à certaines associations selon l'intérêt local de leurs actions.

I- Subventions de fonctionnement

Pour les accompagner dans leur développement et leur fonctionnement de manière équitable, chaque dossier de demande de subvention est étudié selon différents critères : nombre, âge et lieu de résidence des adhérents, montant des cotisations, rythme des activités et permanences, manifestations exceptionnelles organisées, partenariats noués, encadrement de l'association, efforts accomplis sur la formation des bénévoles ou des salariés et vie statutaire de l'association. Ces critères constituent un cadre de proposition pour les subventions de fonctionnement figurant dans le tableau ci-après :

Associations	Subventions Fonctionnement 2024	Propositions 2025
Addictions Alcool Vie Libre (Mouvement Vie Libre)	200 €	200 €

APF France Handicap – délégation de l'Oise	550 €	550 €
Association de Coordination Sanitaire et Sociale de l'Oise (Les rubans de la vie)	500 €	500 €
Association des diabétiques de l'Oise (AFD 60)	200 €	200 €
Association Les Locataires du Moulin de Creil	250 €	250 €
Association pour le développement des soins palliatifs (ASP Oise)	400 €	400 €
Centre d'information et de médiation sociale (CIMS)	3 200 €	3 200 €
Ensemble et solidaires – UNRPA	1 200 €	1 200 €
Entraide Autisme dans l'Oise (ASF 60)	300 €	300 €
France Alzheimer Oise	200 €	200 €
GEM Oisis	200 €	200 €
Le Fil d'Ariane	220 €	220 €
Les Restaurants du Cœur de l'Oise	500 €	500 €
SAMU Social de l'Oise	500 €	500 €
Secours populaire – Fédération de l'Oise	500 €	500 €
UNAPEI 60 – section Centre de l'Oise	1 200 €	1 200 €
TOTAL	10 120 €	10 120 €

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 060-216001743-20250409-37DEL_CM020425-DE

II- Subventions sur projet

Outre les subventions de fonctionnement et afin d'encourager la mise en place de projets spécifiques au bénéfice des Creillois, des subventions sur projet peuvent également être versées. Au titre de l'année 2025, deux associations sollicitent une participation financière de la ville de Creil :

Pour Un Sourire

En vue de la campagne Octobre Rose 2025, cette association a pour projet de mettre en place un Mammobus, premier bus mobile dédié au dépistage du cancer du sein en région Ile-de-France. L'objectif est de faciliter l'accès à ce service proposé gratuitement aux femmes en situation de précarité ou d'isolement. Pour Creil, il sera stationné au cœur du quartier Rouher. L'association souhaite nouer un partenariat notamment avec la ville de Creil et les centres de santé locaux. Il est proposé d'octroyer une subvention à hauteur de 1 100 €.

Vacances et familles – Antenne de l'Oise

Installée depuis plus de 30 ans à Creil, cette association met en place des départs en vacances destinés à des familles à faibles revenus. Ce type de projet permet d'utiliser les vacances comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle. Pour l'été 2025, une vingtaine de familles creilloises est d'ores et déjà inscrite. Une subvention de 1 000 € est proposée.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la ville,
Vu l'avis de la commission « des Solidarités et Politique de la Ville » en date du 13 mars 2025,
Considérant le besoin de trésorerie des associations,
Considérant les projets présentés par les associations,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote

Votants : 36	Pour : 36	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'attribuer, au titre de l'année 2025, les subventions de fonctionnement, conformément au tableau d'attribution ci-dessous :

Associations	Propositions 2025
Addictions Alcool Vie Libre (Mouvement Vie Libre)	200 €
APF France Handicap – délégation de l'Oise	550 €
Association de Coordination Sanitaire et Sociale de l'Oise (Les rubans de la vie)	500 €
Association des diabétiques de l'Oise (AFD 60)	200 €
Association Les Locataires du Moulin de Creil	250 €
Association pour le développement des soins palliatifs (ASP Oise)	400 €
Centre d'information et de médiation sociale (CIMS)	3 200 €
Ensemble et solidaires – UNRPA	1 200 €
Entraide Autisme dans l'Oise (ASF 60)	300 €
France Alzheimer Oise	200 €
GEM Oisis	200 €
Le Fil d'Ariane	220 €

Les Restaurants du Cœur de l'Oise	500 €
SAMU Social de l'Oise	500 €
Secours populaire – Fédération de l'Oise	500 €
UNAPEI 60 – section Centre de l'Oise	1 200 €
TOTAL	3 700 €

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 060-216001743-20250409-37DEL_CM020425-DE

Article 2 : d'approuver, au titre de l'année 2025, l'attribution d'une subvention sur projet à l'association « Pour un sourire », pour un montant de 1 100 €.

Article 3 : d'approuver, au titre de l'année 2025, l'attribution d'une subvention sur projet à l'association « Vacances et Familles – Antenne de l'Oise », pour un montant de 1 000 €.

Article 4 : d'imputer les dépenses correspondantes aux comptes prévus à cet effet au budget de la Ville.

CREIL, le **09 AVR. 2025**
Pour extrait certifié conforme,

Sophie DHOURY-LEHNER

Aïssata SOW



Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACSO
Chargée du Projet de Territoire

La secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 09/04/2025



ID : 060-216001743-20250409-37DEL_CM020425-DE